

**Présentation de l'offre de formation  
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation  
(INSPE)  
à la rentrée 2020**

## **INSPE de l'académie de Poitiers**

**Etablissement intérateur**

Université de Poitiers

**Etablissement(s) partenaire(s)**

Université de La Rochelle

**Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intérateur et des établissements partenaires)**

Conseil de l'institut le 27 janvier 2021

Conseil d'administration de l'université de Poitiers : le 5 février 2021

Conseil d'administration de l'université de La Rochelle : date non encore connue

***Merci de renvoyer ce dossier en novembre 2020 à :***

[accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr](mailto:accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr)

# Sommaire

## Renseignements administratifs p. 3

## Offre de formation à la rentrée 2021 p. 4

<b>A) Construction de l'offre de formation .....</b>	<b>p.4</b>
1) Structures de concertation existantes .....	p. 4
2) Constitution d'un Groupe de travail académique spécifique .....	p. 4
3) Processus de construction de l'offre de formation .....	p. 5
4) Difficultés rencontrées pour la construction de l'offre de formation .....	p. 6
<b>B) Description de l'offre de formation .....</b>	<b>p. 6</b>
1) Eléments communs pour l'offre des deux universités .....	p. 6
2) Eléments propres à l'offre de l'université de Poitiers .....	p. 8
3) Eléments propres à l'offre de l'université de La Rochelle .....	p. 9
4) Description de la maquette MEEF 1 <sup>er</sup> degré .....	p. 10
5) Description de la maquette MEEF 2 <sup>nd</sup> degré .....	p. 11
6) Description de la maquette MEEF Encadrement éducatif .....	p. 13
7) Points de vigilance sur la mise en place et l'évolution du dispositif de formation	p. 14
Annexes A à H .....	p. 16 à 23

## Renseignements administratifs

Indiquer les coordonnées du directeur ou de la directrice de l'INSPE et des présidents ou présidentes du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

- Nom du directeur ou de la directrice de l'INSPE : **Mario COTTRON**

Coordonnées téléphoniques 05 49 36 22 21

Portable 06 61 49 94 31

Courriel : mario.cottron@univ-poitiers.fr

- Nom du président ou de la présidente du Conseil de l'institut : **Michel FAYOL**

Coordonnées téléphoniques

Portable

Courriel : michel.fayol@uca.fr

- Nom du président ou de la présidente du COSP : **Nicolas VIBERT**

Coordonnées téléphoniques

Portable

Courriel : nicolas.vibert@univ-poitiers.fr

## Offre de formation à la rentrée 2021

Décrire les modalités d'élaboration de cette offre entre les partenaires. Préciser les éventuelles difficultés rencontrées et les leviers envisagés collectivement par les partenaires pour les surmonter.

### A) Construction de l'offre de formation

#### 1) Structures de concertation existantes

Nous avons à l'INSPÉ les structures de concertation suivantes :

- les conseils de formateurs sur chacun des 3 sites rattachés à l'université de Poitiers (UP) comme sur le site de l'université de La Rochelle (ULR), université partenaire de l'INSPÉ. Ces conseils regroupent les équipes pédagogiques exerçant sur chacun des sites (enseignants en poste à l'INSPÉ, enseignants mis à disposition par le rectorat). Les réunions sont programmées toutes les 4 à 6 semaines.
- les journées banalisées, qui regroupent l'ensemble des enseignants rattachés à l'INSPÉ. Nous organisons habituellement 3 journées de ce type par année universitaire, mais nous avons depuis deux années adapté les emplois du temps pour multiplier ces échanges.
- les départements de formation, disciplinaires et transversaux (stage et recherche), se réunissent suivant leur propre calendrier et suivant un calendrier commun dans le cadre de l'élaboration de maquettes.
- les commissions consultatives, commissions pédagogique et scientifique. Ces commissions, dont la composition est cadrée par le règlement intérieur de l'INSPÉ, associent représentants des 4 établissements partenaires, ainsi que des membres des deux instances statutaires. Pour chacune des commissions, 5 réunions annuelles sont programmées. La commission pédagogique a été très mobilisée sur cette réforme, la commission scientifique plus ponctuellement.

Les deux instances statutaires (Conseil d'orientation scientifique et pédagogique et Conseil d'institut) avec une représentation de membres nommés par les 4 établissements partenaires et de membres élus (personnels et usagers) contribuent aussi à la réflexion sur la construction de la réforme de la formation initiale. En particulier le Conseil d'institut a validé le processus de construction de la nouvelle offre et ses grandes étapes.

#### 2) Constitution d'un Groupe de travail académique spécifique

Nous avons souhaité, pour la mise en place de l'actuelle réforme, la création d'un groupe de travail académique spécifique. Au Conseil d'école de l'ÉSPÉ, dès le 4 avril 2019, la composition de ce groupe et le processus de construction des nouvelles maquettes associant structures de concertation existantes au sein de l'INSPÉ et ce groupe de travail académique étaient approuvés par le Conseil.

Ce groupe de travail comporte (**Annexe A**) 6 types de représentants :

- les responsables pédagogiques, porteurs des mentions MEEF de l'UP et de l'ULR, assesseure pédagogie de l'INSPÉ et responsable de la préprofessionnalisation en licence,

- les référents académiques en lien avec les MEEF et ayant en charge les principales problématiques éducatives,
- les représentants de la problématique des stages (à l'INSPÉ et au rectorat),
- les représentants universitaires de la formation et de l'innovation (documentation, numérique et recherche),
- les représentants de la pluridisciplinarité (pour le 1<sup>er</sup> degré, enseignants dans les champs thématiques en lien avec la polyvalence à l'école, pour le 2<sup>nd</sup> degré, assesseurs à la pédagogie des composantes partenaires),
- la responsable scolarité de l'INSPÉ.

C'est au total dans une configuration plénière 35 membres, dont 11 représentants du rectorat. Ce groupe de travail peut se réunir en plénière, ou sur des aspects spécifiques se rapportant au 1<sup>er</sup> degré ou au 2<sup>nd</sup> degré.

### 3) Processus de construction de l'offre de formation

Un calendrier très dense a été construit (**Annexes B et C**) qui permet un suivi régulier entre les travaux du groupe de travail académique et les différentes structures de concertation propres à l'INSPÉ. Il est à noter une intensification des réunions de concertation depuis la rentrée de septembre 2020.

La construction de la nouvelle offre de formation a fait l'objet d'une large concertation des équipes pédagogiques et ce malgré une situation contrainte depuis mars dernier obligeant chacun des acteurs à repenser ses activités d'enseignement et d'évaluation dans le cadre de la continuité pédagogique et des adaptations à mettre en œuvre.

Les propositions de maquettes sont partagées par l'ensemble des acteurs impliqués dans les MEEF (INSPÉ et UFR de l'UP partenaires, collègues de l'ULR qui porte 2 mentions MEEF). Le vote à l'unanimité d'un point d'étape qui avait été fait lors du dernier Conseil d'institut début octobre 2020 illustre cette adhésion générale à la nouvelle offre construite.

Un travail conséquent reste à réaliser pour préciser les contenus de formation et établir un syllabus cohérent faisant aussi apparaître où et quand les compétences sont évaluées, et de quelle façon. Ce travail n'aura de cohérence que s'il est mené dans le cadre d'une définition des contenus de formation prenant en compte le continuum de formation et l'organisation de la formation pour les premières années d'exercice des néo titulaires.

Dès que les conditions de mise en stage seront précisées (nombre de berceaux pour des alternances en responsabilité, pour des alternances en pratique accompagnée, localisation de ces berceaux), nous pourrons alors penser l'organisation de nos formations, la nécessité ou non de dédoubler certains enseignements pour différencier les contenus, les possibilités de dispenser certains enseignements transversaux sur nos sites délocalisés pour le 2<sup>nd</sup> degré comme c'est actuellement le cas pour les professeurs stagiaires.

Et nous devons penser, qu'au regard de la réalité des concours session 2022, un bilan de l'organisation de l'alternance pour l'année 2021, des retours de nos étudiants dans les conseils de perfectionnement, des ajustements de l'organisation et des contenus de cette nouvelle offre de formation seront certainement nécessaires pour la rentrée de septembre 2022.

#### 4) Difficultés rencontrées pour la construction de l'offre de formation

Nous avons rencontré, comme chacun des 32 INSPÉ, de réelles difficultés à concevoir cette nouvelle offre de formation en raison de l'absence d'éléments de cadrage nationaux. Alors que la loi "Pour une École de la confiance" qui définit le cadre de la réforme de la formation initiale a été promulguée en juillet 2019, des textes essentiels n'ont été publiés que très tardivement ou ne sont pas encore stabilisés :

- L'arrêté fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters publié le 24 juillet 2020
- L'arrêté fixant le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers publié le 25 novembre 2020
- Le cadre de gestion concernant le recrutement et l'emploi des contractuels alternants inscrits en MEEF fourni par des instructions datées du 27 novembre 2020
- La non publication à ce jour des arrêtés fixant les modalités d'organisation et les contenus des concours de recrutement
- L'absence à ce jour de « sujets zéro » permettant de lever certaines interrogations sur l'interprétation des contenus des concours

Il est, dans ce contexte, à souligner le fort engagement des responsables des mentions master MEEF des deux universités et de l'assesseure à la pédagogie de l'INSPÉ pour argumenter auprès des collègues, interpréter des textes nationaux toujours en construction, et maintenir l'objectif d'une formation mise en place à la rentrée prochaine. Comme il est à mentionner l'implication des équipes pédagogiques qui ont su se mobiliser et contribuer à l'offre de formation proposée.

## B) Description de l'offre de formation

L'offre de formation est fournie dans 3 fichiers distincts :

- INSPÉ Poitiers – MEEF 1<sup>er</sup> degré avec deux onglets (offre de l'UP et offre de l'ULR),
- INSPÉ Poitiers – MEEF 2<sup>nd</sup> degré avec 3 onglets (2 pour l'offre de l'UP, un pour celle de l'ULR),
- INSPÉ MEEF Encadrement éducatif avec un seul onglet, la mention n'étant portée que par l'UP.

### 1) Éléments communs pour l'offre des deux universités

#### Cadrage d'établissement

Depuis la masterisation de la formation initiale en 2010, les deux universités ont toujours recherché un cadrage d'établissement pour porter une offre cohérente entre mentions et parcours au sein de chacun de ces établissements.

La nouvelle offre de masters MEEF répondra au cadrage suivant :

- un volume global de 800h pour les mentions et parcours mono disciplinaires, un volume global de 850h pour les mentions et parcours bi ou pluri disciplinaires,
- une mutualisation de l'ensemble des enseignements non rattachés au disciplinaire (apports transversaux, recherche) pour les parcours de la mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré.

### Structuration des maquettes

Les unités d'enseignement (UE) qui structurent nos maquettes de master MEEF ont été construites comme de réels blocs de compétences (**Annexes D à H**). Pour les 3 mentions MEEF, une architecture comparable est proposée :

- des UE directement en lien avec le disciplinaire (contenus académiques et didactiques),
- une UE portant sur la connaissance de l'environnement scolaire et la transmission des valeurs,
- une UE rattachée à la maîtrise d'une LVE, cette UE sera non compensable,
- une UE propre à l'exercice professionnel,
- une UE se rapportant au développement professionnel du futur enseignant ou CPE.

Nous avons souhaité, autant que possible, alléger les évaluations, trop nombreuses dans nos masters MEEF actuels et dont le poids a été pointé du doigt lors de conseils de perfectionnement. Cela se traduit par un certain nombre d'évaluations se limitant à un quitus de présence, mais aussi par une volonté de proposer à l'UE certaines évaluations.

Par le jeu des coefficients rattachés à chaque EC au sein des UE, nous respectons le cadrage ministériel d'au moins 20 ECTS pour la formation à et par la recherche, et d'au moins 20 ECTS pour ce qui participe à l'exercice professionnel.

### Organisation des stages

Le stage d'observation et de pratique accompagnée d'une durée de six semaines effectué en cours de première année de master prendra la forme de stages massés, permettant ainsi d'offrir à nos étudiants la possibilité d'en effectuer une partie dans une école ou un établissement à l'étranger (au sein des établissements français à l'étranger ou dans un établissement local). Ce sont actuellement 20% de nos étudiants du MEEF 1<sup>er</sup> degré qui effectuent ces mobilités à l'étranger, et nous pouvons penser que le concours placé en deuxième année de master rendra attractive cette possibilité de mobilités pour les étudiants des deux autres masters MEEF.

Le stage en alternance (responsabilité ou pratique accompagnée) d'un volume équivalent à 12 semaines a été l'objet de beaucoup de débats. Les équipes pédagogiques impliquées dans les masters MEEF proposaient, comme dans la plupart des INSPÉ, un positionnement de ces stages sur les semestres 2 et 3. La principale raison de cette option était de permettre à nos étudiants pendant le semestre 4 d'être déchargé du travail spécifique en lien avec le stage et ainsi de préparer dans de bonnes conditions les épreuves des concours, d'avoir suffisamment de temps pour produire un mémoire de recherche significatif. Et le risque paraît grand de démissions d'un certain nombre d'étudiants qui souhaiteront privilégier la préparation aux concours si un stage était placé au semestre 4. L'académie a souhaité positionner la globalité de ce stage en deuxième année de master, les arguments principaux étant une continuité pédagogique assurée par un même étudiant sur toute l'année scolaire et la consolidation des gestes professionnels sur l'année qui précède la prise de poste enseignant ou personnel d'éducation stagiaire.

### Volume du semestre 4

Le stage en alternance 1/3 temps ayant été positionné en M2, filé sur toute l'année, nous avons eu le souci dans ces conditions d'alléger le volume du semestre 4 pour laisser à nos étudiants un temps suffisant de travail personnel nécessaire en ce semestre très chargé (concours, mémoire). Alors que les trois premiers semestres ont un volume compris entre 210h et 250h selon les mentions MEEF, le volume du semestre 4 se limite à un volume de 130h à 160h étudiant. Seule la mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré portée par l'ULR présente 4 semestres de volume équilibré, l'équipe pédagogique souhaitant

maintenir un volume d'enseignement conséquent au dernier semestre pour préparer les épreuves des concours.

### Ventilation des temps de formation

La ventilation globale des temps de formation sur la durée des deux années du master respecte le cadrage inscrit dans le référentiel de formation pour chacune des mentions MEEF. La part de 10% consacrée aux spécificités locales de mise en œuvre de la formation porte sur des contenus parfois différents entre nos deux universités, traduisant ainsi un contexte local propre (ressources humaines, modalité de fonctionnement, partenariats particuliers) à chacun des établissements.

## **2) Eléments propres à l'offre de l'université de Poitiers**

### Cadrage spécifique aux masters

Cette offre de master MEEF s'inscrit aussi dans le cadrage spécifique des masters adopté pour la période de contractualisation 2018-2021 à l'UP :

- Pour les mentions MEEF 2<sup>nd</sup> degré et MEEF Encadrement éducatif, un volume maximal de 40% pour les enseignements dispensés en CM,
- Pour la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré, un volume maximal de 33% pour les enseignements dispensés sous forme de TP,
- Pour les trois mentions MEEF, un volume minimal de 100h étudiant traduisant des apports sous une modalité autre que les modalités classiques CM, TD ou TP (Autres pratiques pédagogiques – APP).

### Précision sur l'EC "Projet interdisciplinaire"

La réalisation d'un projet interdisciplinaire et inter-degré est proposée à l'ensemble des étudiants de ces trois mentions MEEF avec des groupes composés d'étudiants des 3 mentions. L'objectif est de concevoir un projet d'éducation dans ou hors la classe, de mettre en œuvre une méthodologie adaptée, de travailler avec des partenaires identifiés, de coopérer entre pairs et de sensibiliser les futurs enseignants et personnels d'éducation à la richesse d'une démarche pluridisciplinaire pour la mise en œuvre d'un projet éducatif.

### Précision sur l'EC "Options au choix"

Une option d'approfondissement de 20h est proposée en M2 pour les MEEF 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré à l'UP, seulement pour le MEEF 1<sup>er</sup> degré à l'ULR, avec différentes offres transversales au choix des étudiants. Ces propositions pourront être organisées au niveau académique ou uniquement sur un site de formation selon les spécificités et l'environnement local. Nous envisageons les offres suivantes (cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée par d'autres offres en cours de construction) ::

- Une préparation au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) fournira les principaux apports en lien avec le référentiel de compétences dédié : les spécificités de l'enseignement dans un contexte plurilingue, l'intégration de la dimension interculturelle dans sa pratique professionnelle, la compréhension des enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger. La pratique d'une langue étrangère, qui est évaluée au niveau des épreuves de certification, fait déjà l'objet d'une UE spécifique.



- L'ouverture vers l'international de nos formations se traduit par une politique très volontariste de l'INSPÉ avec actuellement un taux important de mobilité étudiante. Une offre de formation et de préparation à ces mobilités (comparaison des pratiques didactiques et pédagogiques et des systèmes éducatifs, éducation à la solidarité) et un accompagnement par une équipe experte dédiée sont proposés. Ces mobilités sont organisées vers une vingtaine d'établissements partenaires (établissements locaux et établissements français à l'étranger). Les étudiants de M1, candidats à ces mobilités, bénéficieront aussi de cette offre hors maquette de 1<sup>ère</sup> année.
- Des journées thématiques, qui traitent d'une problématique éducative d'actualité et font intervenir enseignants universitaires, professionnels, experts, seront structurées en contenus scientifiques et ateliers d'analyse ou de mise en œuvre. Nous reprendrons des propositions déjà mises en place pour les actuels parcours adaptés de certains professeurs stagiaires : le numérique en appui à l'innovation pédagogique, les élèves à besoin éducatif particulier, les valeurs de la République, le nouveau cycle 3 - liaison CM2 / 6ème, les ruptures scolaires, l'égalité fille garçon à l'école, la spécificité pour la maternelle (spécifique pour le 1<sup>er</sup> degré), l'orientation (spécifique pour le 2<sup>nd</sup> degré).
- Les éducations à (éducation à la santé, éducation au développement durable, éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République, éducation artistique et culturelle) permettront une appropriation des démarches éducatives mises en place de l'école au lycée et des dispositifs dédiés tels que les parcours éducatifs. Ce sera aussi l'occasion de montrer la contribution conjointe de nombreuses disciplines sur chacun de ces enseignements transversaux.
- Enseigner ailleurs et autrement aura pour objectif de montrer les possibilités d'enseignement dans des contextes et des situations spécifiques. L'inclusion scolaire des élèves allophones nouvellement arrivés, des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs et les dispositifs d'accompagnement de ces élèves, l'école dans des structures adaptées (l'école à l'hôpital, l'école de la 2<sup>ème</sup> chance) constituent des particularités qui seront analysées et les pédagogies alternatives nécessaires seront présentées.
- Le transfert recherche/pratique professionnelle permettra de montrer comment les équipes pédagogiques au sein d'une école ou d'un établissement peuvent travailler étroitement avec des équipes de recherche, être accompagnées pour répondre à une problématique ou un besoin spécifique. En lien avec le CARDIE de l'académie de Poitiers et à partir d'exemples concrets particulièrement innovants, il sera montré l'apport significatif d'une culture professionnelle de la recherche auprès des praticiens de terrain qui mettent en œuvre des démarches expérimentales, des évaluations rigoureuses des effets de leurs activités enseignantes.

### **3) Eléments propres à l'offre de l'université de La Rochelle**

#### Cad战略 spécifique d'établissement

Une part des volumes des maquettes doit apparaître comme des travaux en autonomie (TEA), ce qui de fait diminue le volume des enseignements en présentiel.

#### Spécificité de site

Une des spécificités de l'ULR qui a conduit à modifier sensiblement l'articulation des maquettes MEEF 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, vient de l'organisation rochelaise pour ce qui concerne les enseignements. En effet, si ces maquettes intègrent enseignements disciplinaires et transversaux, tout comme à l'UP, la mise en œuvre se fait au sein d'équipes restreintes sans faire de distinction entre l'expertise qui relève de l'INSPE et / ou des UFR pour les mentions poitevines.

Une conséquence de cette spécificité de site se traduit par une organisation moins morcelée des contenus des UE, cette diminution du nombre d'éléments contributifs est particulièrement forte dans l'UE6, liée à la recherche pour les deux mentions MEEF portées par l'ULR.

#### Spécificité pour le MEEF 1<sup>er</sup> degré

Si nous comparons les maquettes MEEF 1<sup>er</sup> degré de ULR et de l'UP, les différences sont rares et la formation proposée très comparable. Les volumes d'enseignements en présentiel sont très proches si l'on prend en compte les volumes de TEA affichés dans les maquettes de l'ULR. Par exemple, les volumes des disciplines français ou mathématiques diffèrent de quelques heures seulement.

#### Spécificité pour le MEEF 2<sup>nd</sup> degré

Les disciplines contributives des sciences humaines et sociales pour l'éducation sont intégrées dans l'élément générique "Connaissance de l'élève et stratégies d'apprentissage " de l'UE3 "Connaitre le contexte institutionnel et professionnel". Le choix à l'UP a été d'associer ces disciplines contributives à l'UE en lien avec la formation par la recherche, mais les deux choix peuvent se justifier.

La spécificité de site se ressent particulièrement dans les enseignements relevant de la formation à la recherche et par la recherche. En fonction des parcours disciplinaires, les équipes de recherche de l'ULR contribuent à la formation théorique des étudiants et participent à leur initiation aux méthodes de recherche, débats épistémologiques et projets en cours.

## **4) Description de la maquette MEEF 1<sup>er</sup> degré**

### Périmètre et localisation de l'offre de formation

Cette mention MEEF 1<sup>er</sup> degré (850h) portée par l'UP est dispensée sur 3 sites de formation :

- Site d'Angoulême
- Site de Niort
- Site de Poitiers

L'ULR porte aussi cette mention pour un même volume, dispensée sur son campus.

### Organisation des UE disciplinaires

Notre volonté d'une exigence de maîtrise suffisant des deux disciplines inscrites dans les savoirs fondamentaux à l'école, le français et les mathématiques, nous a conduit à placer ces disciplines dans deux UE différentes afin d'éviter toute compensation entre elles. Nous avons ainsi une UE relevant du champ des humanités (lettres, sciences humaines et arts) et une UE consacrée au champ des sciences (mathématiques, sciences et EPS). Au sein de chacune de ces UE, les évaluations par contrôle continu intégral seront coefficientées pour donner un poids prépondérant aux deux disciplines des fondamentaux.

### Organisation de l'UE portant sur la connaissance de l'environnement scolaire

Cette UE a pour objectifs l'appropriation du contexte institutionnel, la connaissance de l'évolution de notre système éducatif, le partage des principes qui fondent notre République et la capacité à transmettre ces valeurs. La connaissance du système éducatif, l'usage professionnel qui peut être fait des outils et données numériques, la compréhension des différentes situations de communication par l'enseignant dans et hors la classe, constituent les apports principaux de cette UE.

### Organisation de l'UE en lien avec la pratique professionnelle

L'élément "Conception de situations d'apprentissages disciplinaires", d'un volume de 98h, aura pour ventilation 24h pour le français, 24h pour les mathématiques et 10h pour l'anglais, les arts, l'histoire-géographie, l'EPS et les sciences.

L'élément "Exploitation et production de ressources numériques" permettra d'exercer la conduite de classe à l'aide d'outils de communication et de travail collaboratif, d'apprendre à travailler en pédagogie inversée, d'évaluer avec ces outils. Ces apports se feront dans le cadre d'apports intégrés discipline/numérique.

### Organisation de l'UE en lien avec la recherche

Cette UE associe la formation à et par la recherche et les disciplines contributives des sciences humaines et sociales pour l'éducation (psychologie, sociologie, philosophie et sciences de l'éducation). L'inclusion scolaire et la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers sont intégrées dans l'UE dédiée à la pratique professionnelle lors de l'accompagnement de stage et de la conception de situations d'apprentissage, néanmoins il nous paraît indispensable d'identifier un contenu spécifique sur cette problématique spécifique. Ce contenu trouve naturellement place dans cette UE en lien avec la recherche.

### Précision sur l'EC "Ressources locales"

Une démarche de projet s'appuyant sur la connaissance des ressources locales et leur exploitation pédagogique est reconduite. Il s'agit d'inventorier ces ressources pédagogiques locales dans l'environnement du lieu de stage et de coopérer avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. L'objectif est, sur la base du projet d'école, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, de croiser les approches des programmes dans le champ de la culture humaniste et scientifique.

## **5) Description de la maquette MEEF 2<sup>nd</sup> degré**

### Maquettes génériques

Les maquettes proposées sont des maquettes génériques qui répondent au cadrage commun des deux établissements (structuration identique, volumes globaux de 800h pour les parcours mono disciplinaires et de 850h selon les parcours pluri disciplinaires, mutualisation pour l'ensemble des parcours des apports transversaux).

### Périmètre de l'offre de formation

L'offre de formation pour l'UP à la rentrée 2021 reprend le périmètre de son offre actuelle :

- Allemand (800h),
- Anglais (800h),
- Education musicale (800h),
- Education physique et sportive (850h),
- Espagnol (800h),
- Histoire/Géographie (850h),
- Italien (800h),
- Lettres (800h),
- Lettres/Histoire/Géographie (850h),
- Mathématiques (800h),
- Mathématiques/Physique/Chimie (850h),

- Philosophie (800h),
- Sciences économiques et sociales (850h),
- Sciences de la vie et de la Terre (850h),
- Sciences industrielles de l'ingénieur (850h),
- Sciences physiques et chimie (850h).

Pour l'ULR, le périmètre de son offre actuelle est aussi conservé :

- Histoire/Géographie (850h),
- Mathématiques (800h),
- Sciences de la vie et de la Terre (850h).

### Organisation des UE disciplinaires

Nous avons choisi de proposer deux UE disciplinaires, permettant ainsi de différencier ces UE pour les parcours pluri disciplinaires et d'équilibrer le volume de chacune des UE au sein du master. L'intitulé même de ces UE "Maîtriser les savoirs pour enseigner" montre l'intégration entre savoirs disciplinaires et savoirs didactiques, ce qui se traduit aussi par une évaluation à la globalité de l'UE.

### Organisation des autres UE

L'organisation des autres UE est analogue à celle décrite pour la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré, et les contenus sont comparables, adaptés aux futurs professeurs des collèges et des lycées.

### Précision sur l'EC "Formation à et par la recherche"

La réforme nous oblige à penser cette formation sur les deux années du master, alors qu'actuellement la formation était scindée en deux blocs, relativement indépendants du fait des mobilités inter-académiques liées au caractère national des concours du 2<sup>nd</sup> degré : une formation disciplinaire en M1 et une formation en lien avec le terrain en M2.

Les prochaines semaines seront consacrées pour les équipes pédagogiques de l'UP à définir un cadrage précis des attendus de cette formation (aspects méthodologiques, définition de thématiques disciplinaires ou transversales, recueil de données dans le cadre du stage par alternance) permettant alors de faire un appel à contributions auprès d'une large communauté au sein de l'université et du rectorat. Cela nous permettra, après sélection par un comité pédagogique dédié, de disposer d'un panel de problématiques qui seront proposées début septembre aux étudiants de première année.

### Précision sur l'EC "Connaissance de la diversité des élèves"

Les problématiques d'inclusion et de différenciation seront traitées à deux niveaux, l'acquisition au niveau des enseignements mutualisés d'une culture partagée des principes qui fondent l'école inclusive et l'appropriation des concepts qui y sont rattachés, le développement de pratiques pédagogiques adaptées en lien direct avec la discipline et la pratique professionnelle.

### Attention particulière aux disciplines des lycées professionnels

Nous souhaitons faire évoluer sensiblement cette offre concernant les disciplines des lycées professionnels.

Les parcours relevant de ces disciplines ne sont actuellement pas ouverts en raison de l'absence de candidats (ou certaines années d'un nombre très insuffisant de candidats). Mais chaque année, nous avons dans ces disciplines un certain nombre de fonctionnaires stagiaires affectés dans notre académie qui sont en formation adaptée en lien avec notre M2.

La réforme qui repousse d'une année la passation du concours et donc de fait conduit à une titularisation des lauréats à Bac +6 risque d'être très pénalisante pour celles et ceux qui souhaitaient (souvent lors de reconversions) enseigner dans ces établissements.

Afin d'afficher une offre spécifique concernant cette voie professionnelle, nous proposons les deux adaptations suivantes :

- regrouper au sein d'un même parcours « Enseignement général des lycées professionnels » les parcours Mathématiques/Physique/Chimie, Lettres/Histoire/Géographie et Lettres/Anglais (nous accueillons aussi des stagiaires dans cette spécialité actuellement alors que nous ne portons pas ce parcours). Les enseignements disciplinaires pourraient en partie être mutualisés avec ceux des parcours des lycées généraux, en partie organisés au niveau de la région Nouvelle Aquitaine avec les INSPE de Bordeaux et Limoges. La préparation et l'accompagnement des stages seraient réalisés par des collègues du rectorat comme c'est actuellement le cas.
- préparer aux concours industriels des lycées professionnels en élargissant le parcours « Sciences industrielles de l'ingénieur/Sciences et techniques industrielles ». Actuellement le parcours prépare à 4 options du CAPET STI2D et les enseignants savent différencier leurs interventions sans surcoût de la formation. Nous pourrions aussi accueillir des étudiants souhaitant préparer les CAPLP Génie électrique, Génie industriel et Génie mécanique.

Ces deux adaptations, à coût constant pour l'établissement, peuvent participer à attirer des étudiants se destinant à l'enseignement dans les lycées professionnels.

## **6) Description de la maquette MEEF Encadrement éducatif**

### Portage de cette mention

Seule l'UP porte la mention MEEF Encadrement éducatif.

### Organisation de l'UE en lien avec les savoirs

Cette UE fait appel aux savoirs de référence indispensables au futur CPE mais est aussi particulièrement centrée sur la préparation aux épreuves écrites d'admissibilité du concours (dissertation et étude de dossier). Enfin, cette UE a une dimension méthodologique importante et constitue le cadre privilégié pour entraîner les étudiants à mettre en forme, construire, argumenter et organiser leur propos.

### Organisation de l'UE en lien avec le contexte institutionnel et professionnel

Les différents apports précisent l'organisation du système éducatif français et ses principaux enjeux tout en articulant la place et le rôle du CPE au sein de l'institution scolaire au regard des textes qui régissent sa fonction. Le fonctionnement d'un établissement public local d'enseignement et ses acteurs et partenaires, la connaissance des principaux dispositifs d'accompagnement des élèves, l'environnement juridique de la vie scolaire, constituent les contenus essentiels de cette UE.

### Organisation de l'UE en lien avec la pratique professionnelle

Comme pour les autres mentions MEEF, nous retrouvons un fort volume consacré à la pratique par l'analyse de situations professionnelles et l'accompagnement du stage. Une initiation au travail en collaboration avec les enseignants au travers d'un projet interdisciplinaire (coopération avec les étudiants des deux autres mentions MEEF, méthodologie de la démarche de projet) vise à inscrire l'action du futur CPE dans une démarche d'établissement intégrant service de la vie scolaire et volet éducatif.

### Organisation de l'UE en lien avec le développement de sa pratique réflexive

La formation par la recherche doit permettre au futur CPE de renforcer son goût pour la culture scientifique (particulièrement dans le domaine de l'éducation et de la socialisation) et d'entraîner une posture réflexive et critique. S'agissant des questions de scolarisation, de socialisation et d'apprentissage, cette UE apporte un socle de connaissances dans le domaine de la sociologie, de la psychologie, de la philosophie et de l'histoire. Elle permet parallèlement d'étudier les grands enjeux de l'éducation, les politiques éducatives (et leur territorialisation), les évolutions contemporaines de l'institution scolaire et leurs conséquences sur le fonctionnement des établissements. La contribution d'acteurs de terrain engagés dans des actions expérimentales ou innovantes en matière de scolarisation illustre comment peuvent être repensées et transformées les pratiques professionnelles ordinaires.

## **7) Points de vigilance sur la mise en place et l'évolution du dispositif de formation**

Dans les mois à venir, les équipes pédagogiques vont poursuivre le travail de formalisation des contenus et préparer leur mise en œuvre pour la rentrée prochaine à la fois en M1 et en M2, et vont devoir construire l'alternance et son accompagnement. Pourtant, de fortes inquiétudes persistent quant à la pérennité du dispositif que nous finalisons.

### Stage en alternance

Au moment où nous déposons ce dossier, les berceaux des stages en alternance pour la rentrée 2021, dans notre académie comme au niveau national, restent inconnus en nombre et lieu pour toutes les mentions. En revanche, nous savons que les stages en responsabilité ne vont concerner qu'une très faible partie de nos étudiants. Il sera dans ces conditions difficile de maintenir l'intérêt et donc l'engagement des étudiants dans une formation en alternance où la configuration de pratique accompagnée sera très majoritairement offerte. Et l'anticipation souhaitée pour adapter nos capacités d'accueil à l'entrée de nos M1, qui nécessiterait une vision à 2 ans du nombre des berceaux de stage, est pour le moment impossible.

Il sera souhaitable d'effectuer en fin d'année universitaire 2021-2022 un bilan précis de ces stages par alternance, auprès de nos étudiants dans le cadre des conseils de perfectionnement, auprès des tuteurs des écoles et établissements et des référents INSPÉ, pour nous assurer que le positionnement choisi de ces stages sur la globalité du M2 n'est préjudiciable ni à la quantité de travail demandée aux étudiants pour le concours et le mémoire, ni à son engagement dans son exercice professionnel auprès des élèves.

Plus particulièrement dans le cas du MEEF 1<sup>er</sup> degré, les équipes pédagogiques, à Poitiers comme majoritairement en France, considèrent que des stages 1/3 temps massés seraient le plus opérant et permettraient une connaissance des différents contextes d'enseignement et une meilleure appropriation du projet d'école. Cette modalité pouvait s'accorder avec la libération des enseignants en poste pour des temps de formation, mais aussi pour répondre à l'objectif d'un tiers de formateurs terrain intervenant dans la formation. Ce sont des stages filés, vraisemblablement pour compléter des décharges de directeurs d'école et de PEMF, qui seront offerts à nos étudiants. Nous espérons que la configuration strictement filée pour le 1<sup>er</sup> degré pourra être retravaillée afin de permettre au moins une part massée et ainsi augmenter encore son intérêt pour la formation des étudiants et potentiellement dégager du temps pour une ambitieuse formation continue et continuée des enseignants du premier degré.

### Attractivité du MEEF 2<sup>nd</sup> degré

Il est à craindre qu'à moyen terme les étudiants se destinant à devenir enseignants privilégient un master autre que le master MEEF. Et cette crainte concerne plus particulièrement l'attractivité du MEEF 2<sup>nd</sup> degré. Au nombre de stages en responsabilité bien inférieur aux effectifs de nos masters

MEEF va s'ajouter le choix fait au niveau ministériel d'un temps d'exercice entier pour les lauréats concours issus des MEEF alors que les stagiaires provenant d'autres masters seront affectés à mi-temps. Comme la formation au métier conserve une nécessaire formation disciplinaire forte, d'autres masters disciplinaires deviennent attractifs : ils ne présenteront pas les problèmes sus cités et permettront en outre une préparation de l'agrégation, ainsi que la possibilité de se tourner vers d'autres métiers en cas d'échec au concours. La possibilité d'une désaffection massive pour le MEEF 2<sup>nd</sup> degré est réelle. Dans le cas du MEEF 1<sup>er</sup> degré, la spécificité pluridisciplinaire et la place de la polyvalence conduira probablement à maintenir l'intérêt de ce master aux yeux des étudiants.

## Annexe A

## Composition du Groupe académique de travail

1 <sup>er</sup> degré <i>(Membres experts du 1<sup>er</sup> degré)</i>	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré <i>(Membres experts de champs transversaux)</i>	2 <sup>nd</sup> degré <i>(Membres experts du 2<sup>nd</sup> degré)</i>	
La Resp. MEEF 1 <sup>er</sup> degré UP	Le Resp. Com. Péda. INSPÉ	Le Resp. MEEF 2 <sup>nd</sup> degré UP	← Responsables pédagogiques
Le Resp. MEEF 1 <sup>er</sup> degré ULR	Le Resp. Prépro UP	Le Resp. MEEF 2 <sup>nd</sup> degré ULR	
		Le Resp. MEEF Encad. Educ. UP	
1 IENA	Le référent académique laïcité	Le Référent 2 <sup>nd</sup> degré Rectorat	← Référents académiques
La Référente 1 <sup>er</sup> degré Rectorat	Le délégué académique prévention du décrochage-insertion-illettrisme	1 IA-IPR	
	1 DASEN	1 IEN-ET	
	Le Référent INSPÉ auprès de la rectrice		
1 Resp. INSPÉ Stage		1 Resp. INSPÉ Stage	← Responsables stages
1 CPC PEMF		1 Formateur académique	
	Documentation		← Formation et innovation
	Numérique		
	Recherche <i>(4 EC dans des domaines différents)</i>		
4 enseignants INSPÉ pour la polyvalence <i>(Sciences, arts, EPS, SHS)</i>		4 assesseurs pédagogie des UFR partenaires UP <i>(UFR LL, UFR SFA, UFR SHA, FSS)</i>	← Formation et pluridisciplinarité
	La Resp. scol INSPÉ		← Scolarité
<i>(10 personnes)</i>	<i>(13 personnes)</i>	<i>(12 personnes)</i>	



Date de réunion	Structure	Travail effectué
04/04/2019	Conseil d'Ecole	Composition du Groupe de travail, Présentation du protocole de concertation
11/04/2019	Commission pédagogique	Mise en place du protocole, Définition des objectifs du Groupe de travail
12/04/2019	Groupe de travail académique	Présentation par la Com Péda, Mise en place des objectifs et du calendrier
Fin mai	Conseils des formateurs	Retours du groupe de travail sur sites - propositions/remarques des sites
05/06/2019	Conseil de perfectionnement	Bilan formation par les étudiants, Retour enquête sur la formation
06/06/2019	Commission pédagogique	Travail sur les retours des sites et du groupe
20/06/2019	Groupe de travail académique	Retours d'expérience sur la construction d'une maquette par approche compétences
01/07/2019	Conseils des formateurs	Préparation de la rentrée
02/07/2019	Journée banalisée ESPÉ	Bilan de la maquette existante, diversité des pratiques de formation
20/09/2019	Commission pédagogique	Présentation des modalités de formation et des textes de référence de la loi du 28/07/2019
dates suivant le site	Conseils des formateurs	Appropriation des textes de référence de la réforme
08/10/2019	Journée banalisée INSPÉ	Travail sur le référentiel de formation (Objectifs, Axes)
17/10/2019	Groupe de travail académique	Travail sur débouchés des MEEF, sur le stage en M2, sur le référentiel de formation
07/11/2019	Commission pédagogique	Bilan des travaux
13/11/2019	Assises rectorat/INSPÉ	Réflexion sur quelques enjeux de formation
dates suivant le site	Conseils des formateurs	Retours du groupe de travail sur sites - propositions/remarques des sites
15/11/2019	Groupe de travail académique	Réflexion sur formation par la recherche et par l'analyse de pratiques (6h)
dates suivant le site	Conseils des formateurs	Retours du groupe de travail sur sites - propositions/remarques des sites
02/12/2019	Journée banalisée INSPÉ	Mise en œuvre du référentiel de formation pour 1er degré
16/12/2019	Groupe de travail académique	Analyse éléments concours, ateliers 1er degré et 2nd degré
dates suivant le site	Conseils des formateurs	Retours du groupe de travail et de la journée banalisée sur sites - propositions/remarques
16/01/2020	Groupe de travail académique	Réflexion sur la construction maquette 1er degré en fonction des scénarii d'alternance
23/01/2020	Commission pédagogique	Bilan des travaux
03/02/2020	Groupe de travail académique	Réflexion spécifique 1er degré sur les profils professionnels du réf. de formation
07/02/2020	Conseil d'Institut	Proposition du maintien de l'offre actuelle pour la rentrée de septembre 2020
20/02/2020	Journée banalisée INSPÉ	Travail spécifique sur organisation des contenus en lien avec référentiel de formation
13/03/2020	Groupe de travail académique	Réunion annulée
17/03/2020	Commission pédagogique	Réunion annulée
mi mars-mi mai	Conseils des formateurs	Continuité pédagogique - 2/3 conseils par semaine
19/05/2020	Commission pédagogique	Bilan continuité pédagogique, adaptation des évaluations
27/05/2020	Conseil d'Institut	Examen du dossier DGESIP mai 2020
10/06/2020	Journée banalisée INSPÉ	Analyse diversité des modalités pédagogiques pratiquées
06/07/2020	Journée banalisée INSPÉ	Propositions de modalités pédagogiques pour rentrée 2020

Ordre du jour consacré à situation exceptionnelle

Ordre du jour consacré à situation exceptionnelle

## Annexe C

## Processus de construction de l'offre

Date de réunion	Structure	Travail effectué
15/07/2020	Groupe de travail académique	Structuration des lieux et temps de stage
16/07/2020	Groupe de travail académique	Alternance et réflexion sur les berceaux pour chaque discipline
10/09/2020	Journée banalisée INSPÉ	Travail sur la cohérence des UE de la maquette MEEF 1er degré
11/09/2020	Réunion spécifique INSPE/Rectorat	Réflexion sur les conditions et l'organisation de l'alternance
25/09/2020	Com pédagogique et Com scientifique	Réflexion sur l'articulation Recherche/Formation
29/09/2020	2nd degré Resp parcours et assesseurs péda.	Analyse du référentiel de formation et des contenus des nouveaux concours
06/10/2020	Conseil d'Institut	Examen de l'état d'avancement des maquettes
06/10/2020	Réunion spécifique INSPE/Rectorat	Réflexion sur la formation d'un vivier de collègues du 1er degré pour intervenir en MEEF
08/10/2020	2nd degré Resp parcours et assesseurs péda.	Recherche d'un cadrage d'établissement pour la mention MEEF 2nd degré
16/10/2020	2nd degré Resp parcours et assesseurs péda.	Proposition d'un cadrage et d'une articulation disciplinaire/professionnel
19/10/2020	Journée banalisée INSPÉ	Travail sur la cohérence des UE de la maquette MEEF 1er degré
23/10/2020	Commission pédagogique	Réflexion sur les conditions et l'organisation de l'alternance
13/11/2020	Groupe de travail académique	Etat d'avancement des maquettes et échanges sur l'organisation de l'alternance
17/11/2020	2nd degré Ens. du transversal	Réflexion sur le contenu des enseignements transversaux
23/11/2020	2nd degré Resp parcours et assesseurs péda.	Travail sur la cohérence des UE de la maquette MEEF 2nd degré
dates suivant le site	Conseils des formateurs	Travail sur les maquettes et l'articulation disciplinaire/professionnel
03/12/2020	2nd degré Ens. du transversal	Modalité d'enseignements et évaluations des enseignements transversaux
04/12/2020	2nd degré Ens. Référents des étudiants	Modalité d'enseignements et évaluations des enseignements professionnels
11/12/2020	2nd degré Assesseurs péda.	Derniers arbitrages et finalisation de la maquette MEEF 2nd degré
04/01/2021	Journée banalisée INSPÉ	Derniers arbitrages et finalisation de la maquette MEEF 1er degré
21/01/2021	CFVU UP	Examen des maquettes MEEF
27/01/2021	Conseil d'Institut	Examen des maquettes MEEF
05/02/2021	CA UP	Examen des maquettes MEEF
09/02/2021	Commission pédagogique	Finalisation des syllabus de formation Construction de l'alternance et de son accompagnement
24/02/2021	Journée banalisée INSPÉ	
29/03/2021	COSP	
dates suivant le site	Conseils des formateurs	
dates suivant le site	Equipes pédagogiques	
02/04/2021	Commission pédagogique	
08/04/2021	Conseil d'Institut	
date suivant le site	Conseils des formateurs	
date suivant le site	Equipes pédagogiques	
28/05/2021	COSP	
04/06/2021	Journée banalisée INSPÉ	
08/06/2021	Conseil d'Institut	
17/06/2021	Commission pédagogique	

MEEF 1er Degré	volume	mutualisation	ECTS
<b>UE1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique 1</b>	<b>175</b>		<b>18</b>
EC1 : Enseignements artistiques	46		
EC2 : Français	83		
EC3 : Histoire-Géographie /EMC	46		
<b>UE2 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique 2</b>	<b>175</b>		<b>18</b>
EC1 : EPS	46		
EC2 : Mathématiques	83		
EC3 : Sciences	46		
<b>UE3 - Devenir acteur du secteur public, de la communauté éducative</b>	<b>82</b>		<b>12</b>
EC1 : Cadre de référence et éthique - CSE	30		
EC2 : Culture numérique professionnelle	15		
EC2 : EMI	7		
EC3 : Communication et collaboration au sein de la communauté éducative	30		
<b>UE4 - Concevoir, mettre en oeuvre et interroger ses pratiques et leurs effets</b>	<b>201</b>		<b>30</b>
EC1 : Accompagnement de stage + Ateliers PP	42		<b>20</b>
EC2 : Conception de situations d'apprentissages disciplinaires	98		
EC3 : Exploitation et production de ressources numériques	25		
EC4 : Analyse réflexive de la pratique	36		
<b>UE5 - Contribuer à son développement professionnel</b>	<b>50</b>		<b>6</b>
EC1 : Ressources locales	15		
EC2 : Projet inter-disciplinaire	15	2 <sup>nd</sup> D et EE	
EC3 : Options au choix	20	2 <sup>nd</sup> D	
<b>UE5 bis : Maîtriser une LVE pour l'enseigner</b>	<b>36</b>		<b>6</b>
EC1 : LVE et sa didactique	36		
<b>UE6 - Se former par la recherche</b>	<b>131</b>		<b>30</b>
EC1 : Initiation à la recherche	44		<b>20</b>
EC2 : Recherche documentaire et veille informationnelle	5		
EC3 : SHSE - Psychologie de l'éducation	15		
EC3 : SHSE - Sociologie de l'éducation	15		
EC3 : SHSE - Sciences de l'éducation	15		
EC4 : SHSE - Philosophie	15		
EC5 : Besoins éducatifs particuliers et inclusion	22		

MEEF 1er Degré	volume	mutualisation	ECTS
<b>UE1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique 1</b>	<b>183</b>		<b>18</b>
EC1 : Enseignements artistiques	48		
EC2 : Français	87		
EC3 : Histoire-Géographie /EMC	48		
<b>UE2 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique 2</b>	<b>183</b>		<b>18</b>
EC1 : EPS	48		
EC2 : Mathématiques	87		
EC3 : Sciences	48		
<b>UE3 - Devenir acteur du secteur public, de la communauté éducative</b>	<b>81</b>		<b>12</b>
EC1 : Cadre de référence et éthique - CSE	30		
EC2 : Culture numérique professionnelle	15		
EC2 : EMI	6		
EC3 : Communication et collaboration au sein de la communauté éducative	30		
<b>UE4 - Concevoir, mettre en oeuvre et interroger ses pratiques et leurs effets</b>	<b>213</b>		<b>30</b>
EC1 : Accompagnement de stage + Ateliers PP	42		<b>20</b>
EC2 : Conception de situations d'apprentissages disciplinaires	111		
EC3 : Exploitation et production de ressources numériques	24		
EC4 : Analyse réflexive de la pratique	36		
<b>UE5 - Contribuer à son développement professionnel</b>	<b>45</b>		<b>6</b>
EC1 : Enseigner à l'école maternelle	15		
EC2 : Projet inter-disciplinaire	12		
EC3 : Options au choix	18		
<b>UE5 bis : Maîtriser une LVE pour l'enseigner</b>	<b>36</b>		<b>6</b>
EC1 : LVE et sa didactique	36		
<b>UE6 - Se former par la recherche</b>	<b>108</b>		<b>30</b>
EC1 : Initiation à la recherche	54		<b>20</b>
EC3 : Sciences cognitives	15		
EC3 : Psychologie de l'éducation	15		
EC4 : Besoins éducatifs particuliers et inclusion	24		

MEEF 2nd Degré	Volume	Mutualisation	ECTS
<b>UE1 : Maîtriser les savoirs pour enseigner 1</b>	<b>143 mono (168 pluri)</b>		<b>24</b>
EC1 : Savoirs académiques 1.1	77		
EC2 : Savoirs académiques 1.2	54		
EC3 : Didactique des disciplines 1	12		
<b>UE2 : Maîtriser les savoirs pour enseigner 2</b>	<b>143 mono (168 pluri)</b>		<b>24</b>
EC1 : Savoirs académiques 2.1	77		
EC2 : Savoirs académiques 2.2	54		
EC3 : Didactique des disciplines 2	12		
<b>UE3 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel</b>	<b>50</b>		<b>9</b>
EC1 : Ethique	10	<i>mention</i>	
EC2 : Communication et collaboration au sein de la communauté éducative	20	<i>mention</i>	
EC3 : Culture numérique professionnelle	10	<i>mention</i>	
EC4 : Agir dans un cadre institutionnel	10	<i>mention</i>	
<b>UE4 : Maîtriser une LVE</b>	<b>36</b>		<b>6</b>
EC1 : LVE (Anglais - Espagnol)	36	<i>mention</i>	
<b>UE5 : Mettre en œuvre son enseignement</b>	<b>200</b>		<b>27</b>
EC1 : Accompagnement de stage et analyse de pratique	10		<b>20</b>
EC2 : Stratégies d'enseignement, conception de situations d'apprentissages	64		
EC3 : Outils numériques transversaux pour enseigner	10		
EC4 : Accompagnement de stage et analyse réflexive de pratique	61		
EC5 : Prise en compte de la diversité des élèves : Inclusion - Différenciation	8		
EC6 : Prise en compte de la diversité des élèves : Les différents types d'évaluation	8		
EC7 : Coopération au sein de la communauté éducative : Projet interdisciplinaire et partenarial	15	<i>1<sup>er</sup> D et EE</i>	
EC8 : Coopération au sein de la communauté éducative : Continuum Inter-cycle et inter-degré	6	<i>EE</i>	
EC9 : Coopération au sein de la communauté éducative : Interdisciplinarité	6		
EC10 : LVE (pour l'enseignement de la discipline)	12		
<b>UE6 : Se former par la recherche et construire son identité professionnelle</b>	<b>228</b>		<b>30</b>
EC1 : Formation à et par la recherche	60	<i>mention</i>	<b>20</b>
EC2 : Méthodologie de la recherche documentaire et veille informationnelle	4	<i>mention</i>	
EC3 : SHSE : Psychologie de l'éducation	10	<i>mention</i>	
EC4 : SHSE : Sociologie de l'éducation	10	<i>mention</i>	
EC5 : SHSE : Sciences de l'éducation	10	<i>mention</i>	
EC6 - Spécificité disciplinaire	80		
EC7 : Connaissance de la diversité des élèves : Inclusion - Différenciation	14	<i>mention</i>	
EC8 : Evaluation de l'efficacité de son enseignement	10	<i>mention</i>	
EC9 : Développer ses compétences numériques professionnelles	10	<i>mention</i>	
EC10 : Options au choix	20	<i>1<sup>er</sup> D</i>	

MEEF 2nd Degré	Volume	Mutualisation	ECTS
<b>UE1 : Maîtriser les savoirs pour enseigner 1</b>	<b>138 mono (153 pluri)</b>		<b>22</b>
EC1 : Enseignements disciplinaires de référence 1	138		
<b>UE2 : Maîtriser les savoirs pour enseigner 2</b>	<b>138 mono (153 pluri)</b>		<b>22</b>
EC1 : Enseignements disciplinaires de référence 2	138		
<b>UE3 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel</b>	<b>144</b>		<b>20</b>
EC1 : Cadre de référence éthique	36	<i>mention</i>	
EC2 : Connaissance de l'élève et stratégies d'apprentissage	66	<i>mention</i>	
EC3 : Culture numérique	42	<i>mention</i>	
<b>UE4 : Maîtriser une LVE</b>	<b>36</b>		<b>4</b>
EC1 : LVE (Anglais)	36	<i>mention</i>	
<b>UE5 : Mettre en œuvre son enseignement</b>	<b>183</b>		<b>26</b>
EC1 : Didactique de la discipline, outils pédagogiques et méthodologiques	69		
EC2 : Conception, organisation de situations d'apprentissage	66		
EC3 : Maîtrise des programmes et des enseignements	15		
EC4 : Evaluations disciplinaire	21		
EC5 : Inclusion-différenciation disciplinaire	12		
<b>UE6 : Se former par la recherche et développer sa pratique réflexive</b>	<b>181</b>		<b>26</b>
EC1 : Spécialisation disciplinaire	45		
EC2 : Méthodologie et recherche appliquée	70		
EC3 : Mémoire spécificité contexte local	66		

MEEF Encadrement Educatif	Volume	Mutualisation	ECTS
<b>UE1 Maîtriser les savoirs</b>	<b>124</b>		<b>18</b>
EC1 : Savoirs académiques 1	44		
EC2 : Savoirs académiques 2	44		
EC3 : Savoirs académiques 3	36		
<b>UE2 Connaître le contexte institutionnel et professionnel</b>	<b>140</b>		<b>24</b>
EC1 : Cadre de référence et éthique			
> Connaissance du système éducatif	10		
> Organisation système éducatif	42		
> Dispositifs en EPLE	16		
> Droit de la vie scolaire	18		
> Partenaires de l'EPL	24		
EC2 : Usage responsable du numérique	20		
EC3 : Communication et collaboration au sein de la communauté éducative	10		
<b>UE3 Maîtriser une LVE</b>	<b>24</b>		<b>6</b>
EC1 : LVE	24		
<b>UE4 Mettre en œuvre sa pratique professionnelle</b>	<b>165</b>		<b>33</b>
EC1 : Accompagnement de stage et analyse de pratique	30		
EC2 : Pratiques de terrain	48		
EC3 : Savoirs et postures professionnelles	54		
EC4 : Coopération au sein de la communauté éducative			
> Projet interdisciplinaire et partenarial	15	1 <sup>er</sup> D et 2 <sup>nd</sup> D	
> Continuum inter-cycle et inter degré	6	2 <sup>nd</sup> D	
EC5 : LVE	12		
<b>UE5 Construire son identité professionnelle et développer sa pratique réflexive</b>	<b>347</b>		<b>39</b>
EC1 : Analyse réflexive de la pratique	64		
EC2 : Formation par la recherche	80		
EC3 : Outils de développement professionnel			
> Recherche documentaire et veille informationnelle	21		
> Entretien et conduite de réunion	42		
EC4 : Connaissance de l'élève			
> Psychologie de l'éducation	21		
> Sociologie de l'éducation	44		
> Grandes problématiques éducatives	51		
EC5 : Recherches actions	24		